

Le Sénat burundais rejette la composition de la CENI

@rib News, 20/01/2009 Ce mardi, les parlementaires burundais, Sénateurs et Députés, ont répondu à la convocation d'une session extraordinaire dont le seul point à l'ordre du jour était l'approbation de la composition des membres de la future Commission électorale nationale indépendante (CENI), présentée par le président de la République Pierre Nkurunziza, approuvée de source parlementaire. Le Sénat, la chambre haute du Parlement burundais, a rejeté la composition des membres de la future CENI, par un vote de 18 voix "contre" et 28 voix "pour", selon la même source. Pour être approuvée la liste présidentielle devait recueillir au moins 3/4 des voix des Sénateurs, soit 35 voix.

A l'Assemblée nationale, la chambre basse du Parlement burundais, les Députés membres des partis FRODEBU, UPRONA, CNDD et MRC n'avaient pas encore regagné la salle de l'hémicycle de Kigobe craignant qu'au sein de l'UPRONA il y ait des députés "vendus" qui risqueraient d'approuver cette liste, le vote étant secret. Au Sénat, ce sont les Sénateurs du parti au pouvoir CNDD-FDD qui ont tenté au début de rester à l'extérieur sachant qu'ils n'ont pas les 3/4 des parlementaires requis pour approbation de cette CENI, mais peine perdue. Les Sénateurs du FRODEBU, CNDD, UPRONA et les anciens chefs d'Etat avaient gagné la salle en ayant les assurances qu'il n'y avait pas de "traîtres" dans leur groupe et bien décidés à camper dans l'hémicycle jusqu'au rejet de la CENI de Nkurunziza, chose faite maintenant. Pour rappel, le président Nkurunziza avait proposé pour approbation une CENI dont la composition est taillée sur mesure pour le président-candidat à sa propre succession en 2010. Il s'agit de Mme Clotilde Niragira, ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité sociale, pressentie comme la future présidente de la Commission ; Mgr. Antoine Pierre Madaraga, vicaire général de Ngozi ; Mgr Elie Buconyori, évêque de l'Eglise Méthodiste libre ; Mme Sylvie Kinigi, ancienne Premier ministre ; et M. Didace Birabisha, Chef de cabinet au Ministère des Travaux Publics. A noter que la composition de la CENI doit être approuvée par les 3/4 des membres des deux chambres réunies séparément. Après le rejet du Sénat, la liste va automatiquement être renvoyée au Président de la République pour revoir sa copie.